

**Motifs de la décision prise suite aux observations du public  
Consultation du 13 juillet au 3 août 2021**

**Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000  
« Vallées de la Saye et du Meudon »**

Aucune observation n'ayant été émise lors de la consultation, il est décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.